

ORDRE DU JOUR <u>SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL</u> <u>6 avril 2023 à 9h</u>

1. OUVERTURE

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 avril 2023

2. ADMINISTRATION

Aucun point

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

Aucun point

4. RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

5. TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

6. SERVICES TECHNIQUES

6.1 Autorisation de signature - Demande de subvention PRACIM - Caserne de pompiers

7. URBANISME

Aucun point

8. LOISIRS

Aucun point

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

10. AVIS DE MOTION

Aucun point

11. RÈGLEMENTS

11.1 Règlement 1330-1 amendant le *Règlement 1330* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 510 000\$ - ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

Aucun point

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Audrey Senécal



SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde
Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Mairesse
Conseiller du district 1
Conseiller du district 2
Conseiller du district 4
Conseiller du district 5
Conseiller du district 5
Conseiller du district 5

RÉSOLUTION NO. 2023-

Adoption de l'ordre du jour	de la séance extraordinaire du 6 avril 2023
IL EST PROPOSÉ PAR	:

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 avril 2023.

Copie authentifiée :



SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde
Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Mairesse
Conseiller du district 1
Conseiller du district 3
Conseiller du district 4
Conseiller du district 5
Conseiller du district 5
Conseiller du district 5

RÉSOLUTION NO. 2023-

Autorisation de signature - Demande de subvention PRACIM - Caserne de pompiers

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle:

L EST PROPOSÉ PAR :	II EGI DDADAGE DAD
---------------------	--------------------

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRACIM pour la mise aux normes de la caserne de pompiers;

QUE le conseil autorise le directeur ou le directeur adjoint des Services techniques et hygiène du milieu à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la demande;

QUE la Ville de Sainte-Adèle s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE la Ville de Sainte-Adèle confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

Copie authentifiée:



SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde
Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Mairesse
Conseiller du district 1
Conseiller du district 3
Conseiller du district 4
Conseiller du district 5
Conseiller du district 5
Conseiller du district 6

RÉSOLUTION NO. 2023-

Règlement 1330-1 amendant le *Règlement 1330* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 510 000\$ - ADOPTION

	,	
••		
-	EST PROPOSÉ PAR	

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Règlement 1330-1 amendant le *Règlement 1330* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 510 000 \$, soit adopté;

QU'il entre en vigueur conformément à la loi.

Copie authentifiée :



SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde Mairesse Conseiller du district 1 Monsieur Richard Allard Conseillère du district 2 Madame Arielle Beaudin Monsieur Alexandre Laganière Conseiller du district 3 Monsieur Jean-François Robillard Conseiller du district 4 Monsieur Gaëtan Gagné Conseiller du district 5 Monsieur David Huggins-Daines Conseiller du district 6

	RÉSOLUTION NO. 2023-
Levée de la séance	
IL EST PROPOSÉ PAR	:
ET RÉSOLU À L'UNANI	MITÉ

QUE la séance soit levée à

Copie authentifiée :